

## **REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2004**

L'an deux mille quatre, le six septembre, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de Réunions de la Commune, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire

Etaient présents : ROGER Betty, NAVARRE Maurice, SOMMERMONT Jean-François, NAVARRE Jean-Claude, LEVERT Alain, BASSET Franck, BOURNAZEL Denise.

Absents : NAVARRE Denis, PARMENTIER Sandrine, HERMANT Eric.

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 12 juillet 2004.

### **CARTE COMMUNALE**

Le cabinet Seigneur présente l'analyse paysagère ainsi que l'impact des éventuelles constructions sur l'environnement. Les Conseillers examinent les vues lointaines actuelles de Grattepanche et l'évolution potentielle. Après étude, il est constaté que ces constructions s'insèrent bien dans le paysage à condition d'apporter des recommandations paysagères. Un cahier de recommandations pourra être constitué par le Cabinet Seigneur dont le coût reste à déterminer. Les zones retenues depuis le début du dossier sont examinées une par une :

- Zone au Nord-ouest : Rue de Rumigny, il pourrait être implanté des habitations de chaque côté de la départementale, en laissant une fenêtre ouverte sur le larris au niveau du virage.
- Zone au Sud-ouest : Rue de Saint-Sauflieu, Idem pour l'implantation des maisons.
- Zone au Sud-ouest : Rue d'Oresmaux, les constructions pourraient être en alignement avec le terrain de sport et remonteraient jusqu'à la rue de Saint-Sauflieu.

De toutes ces propositions, il ressort qu'il est très important de conserver la trame végétale et que le cahier de recommandations paysagères serait un support prépondérant pour délivrer les futurs permis de construire. Les Conseillers confirment leur choix de ne pas voir s'implanter de lotissement afin de ne pas devenir une « commune dortoir ».

Les Membres du Conseil Municipal